

Nouvel équipement sur la commune de VAYRES

Un concept de galerie marchande inversée



Visuel : Action Architecture – Libourne 49 TER av du Général de Gaulle

L'actuelle déchèterie sur la commune de Vayres étant obsolète, le SMICVAL a fait l'acquisition d'un terrain sur cette même commune pour y construire un nouvel équipement à la façon **d'une galerie marchande inversée**. Les objets sont déposés, sur le site, dans la thématique à laquelle ils appartiennent, maison des objets et matière, préau des métaux et zone de dépôt au sol... Dans l'intention de modifier durablement le geste des habitants.

Les nouveautés :

L'habitant ne sera plus sollicité pour jeter :

- donnez, prenez, recycler ses objets ou ses matières.

L'équipement s'articule autour de **3 questions** :

- 1/ J'apporte un objet ou une matière ? : cela permet de se diriger soit dans la maison des objets soit dans le préau des matériaux
- 2/ Ce que j'apporte est en état ou abîmé ? Donc soit il sera dirigé vers le réemploi pour une autre personne, soit vers le recyclage dans la filière appropriée
- 3/ est-ce un petit ou un gros volume ? un espace de parking sera disponible pour ensuite circuler dans l'équipement avec des chariots ou directement vers des stalles accessibles en voiture.

Les principes de fonctionnement de ce nouvel équipement sont :

- a) Un équipement réservé aux particuliers et aux services communaux (pour les professionnels, exutoires de proximité sur Pompignac, St Loubes et Libourne)
- b) Un équipement qui respecte la hiérarchie des modes de traitement
 1. Le réemploi
 2. Le recyclage
 3. L'enfouissement
- c) Un lieu d'expérimentation, de sensibilisation, d'information, de formation, d'éducation à l'environnement. Un lieu de partage, de réparation qui favorise la création d'un lien social, l'échange de savoirs, l'échange de bonnes pratiques.
- d) Un équipement optimisé pour l'accueil des produits des usagers.

Le SMICVAL souhaite avec cet équipement participer au changement de regard des consommateurs/usagers sur le déchet.

*** Le déchet devient une ressource et doit être perçu comme une ressource.**

Les finalités de cet équipement sont :

- apporter un service de qualité et innovant
- changer les comportements vis-à-vis du « déchet »
- améliorer la sécurité des usagers et des agents
- tester de nouvelles formes de tri et de recyclage
- la baisse des coûts (hors amortissement) par la baisse des tonnages à traiter

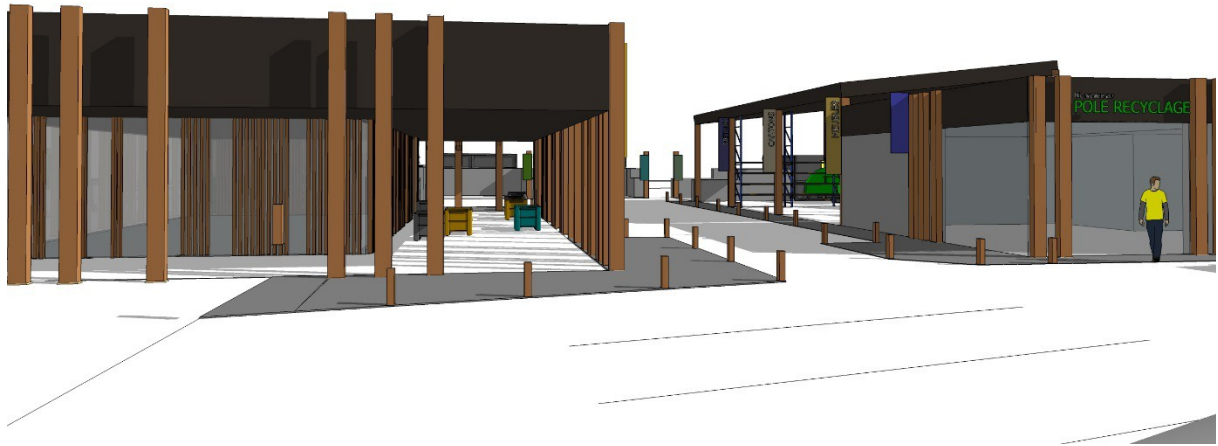
1) Identification en entrée d'équipement

Seuls les usagers munis d'une carte d'accès seront autorisés à entrer dans l'équipement. La largeur de la voirie doit permettre l'attente de 2 véhicules de front. Une file dédiée aux espaces maison des objets, préau des matériaux et une seconde file pour la zone de dépôt des déchets au sol.

2) Zone de gratuité :

Pour chaque objet ou matériau, la priorité sera donnée à la réduction, au réemploi et au recyclage. Les usagers auront la possibilité de récupérer un objet, des matériaux...

C'est le système de galerie marchande inversée.



Visuel : Action Architecture – Libourne 49 TER av du Général de Gaulle

3) Zone de dépôts au sol

Comme tous les déchets ne sont pas encore ré-employables et pour répondre à ses missions de services publics, à l'arrière du bâtiment un espace de vidage au sol sera présent. Cet espace sera uniquement constitué d'alvéoles de stockage (absence de quai)

4) Vente de compost.

Les particuliers auront la possibilité d'acheter du compost. Un lieu de formation au compostage individuel sera aménagé à côté de l'alvéole du compost.

L'équipement sera ouvert 6 jours/7, du lundi au samedi sur une amplitude d'ouverture de 7h par jour.